



Mon mari ne participe en rien a notre vie de coupl

Par **Milenka**, le **14/10/2012** à **17:30**

Bonjour,

J'ai rencontre mon mari il y a 4 ans il est de nationalité marocaine.

Pour pouvoir me mettre en ménage avec lui j'ai divorcer de mon 1er mari (avec qui j'ai eu 2 enfants)

Quand mon mari est arriver en France il était sans papiers sans argent et sans travail, grâce à notre mariage il a maintenant une carte de séjour de 10 ans un travail et de l'argent.

Mais depuis qu'il travail il ne participe pas du tout au frais de la maison (loyer électricité chauffage

Merci

Par **cocotte1003**, le **14/10/2012** à **18:21**

Bonjour, vous prenez un avocat pour demander le divorce, si votre mari le refuse le juge en prendra note et au bout de 2 ans vous pourrez divorcer que votre mari le veuille ou non, cordialement